

Messieurs		
Schellenberg (Nanaimo-Alberni)	Siddon	Turner (Ottawa-Carleton)
Schellenberger (Wetaskiwin)	Stackhouse	Valcourt
Scott (Victoria-Haliburton)	Stevens	Vankoughnet
Scott (Hamilton-Wentworth)	Suluk (M ^{me}) (Charlesbourg)	Warner
Scowen	Taylor	White
	Towers	Winegard
	Tupper	Wise
		Witer—120.

CONTRE		
Messieurs		
Allmand	Foster	Lapierre
Althouse	Gagliano	Malépart
Angus	Garneau	Manly
Axworthy	Gauthier	Marchi
Baker	Gray	Murphy
Berger	(Windsor-Ouest)	Nystrom
Blackburn	Guilbault	Penner
(Brant)	(Saint-Jacques)	Pépin (M ^{me})
Boudria	Heap	Prud'homme
Copps (M ^{me})	Hovdebo	Rodriguez
Deans	Isabelle	Turner
de Corneille	Johnston	(Vancouver Quadra)
Epp	(Saint-Henri-Westmount)	Waddell—35.
(Thunder Bay-Nipigon)	Langdon	

Et le greffier ayant annoncé le résultat du vote:

M. Dick: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais que vous vous informiez auprès du greffier ou auprès du député de York-Sud-Weston (M. Nunziata) si le député était bel et bien présent au moment du vote. Je crois que la Chambre votait déjà depuis un moment lorsqu'il est entré.

Mme Copps: Mauvais gagnant!

M. Dick: Il est contraire aux traditions de la Chambre d'entrer ou de sortir pendant une mise aux voix.

M. Nunziata: Monsieur le Président, le vote était effective-ment en cours lorsque je suis entré. Je n'étais pas sûr qu'on me permettrait de voter.

Des voix: Oh, oh!

M. Nunziata: Monsieur le Président, je me suis levé pour voter quand on m'a nommé. Si j'étais arrivé à temps, j'aurais voté contre cette mesure, comme mon parti.

M. le Président: Je déclare la motion adoptée. Mais l'un des votes inscrits devra être supprimé parce que le député a fait preuve d'honnêteté.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

Transport aérien

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

M. le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à passer à l'article n° 133?

Des voix: D'accord.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE SUBVENTIONS DIRECTES AU TRANSPORT AÉRIEN DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. Thomas Suluk (Nunatsiak) propose:

Que le comité permanent des transports soit autorisé à faire une étude et présenter un rapport sur:

- 1) l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de subventions directes au transport aérien des passagers et des marchandises dans les Territoires du Nord-Ouest dans le but a) de donner aux habitants des régions éloignées accès à des services aériens à des prix abordables, b) d'encourager le développement professionnel, commercial et touristique de la région, c) d'améliorer le développement et le commerce entre les collectivités de toute la région,
- 2) l'adoption des recommandations du rapport du Comité du transport aérien sur la suffisance des services aériens dans le Nord et les régions éloignées, d'éliminer, selon le cas, la taxe de vente fédérale, la taxe d'accise et les droits aux aéroports,
- 3) l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de capitaux de risque afin de permettre aux transporteurs aériens qui font affaires dans le Nord et les régions éloignées d'acquiescer des appareils qui conviennent aux opérations dans le Nord et les régions éloignées.

—Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je propose aujourd'hui ma première motion d'initiative parlementaire.

Des voix: Bravo!

M. Suluk: Ma motion porte sur les services de transport dans le Nord, une question très importante pour les électeurs de la circonscription de Nunatsiak et, en fait, tous les habitants des Territoires du Nord-Ouest.

Avant de poursuivre, je voudrais en profiter pour remercier les citoyens de Nunatsiak, des gens formidables qui m'ont envoyé à Ottawa pour les représenter.

Les Territoires du Nord-Ouest occupent une vaste région d'une superficie de 1.3 million de milles carrés soit environ la taille de l'Inde. Compte tenu du relief accidenté, des conditions climatiques imprévisibles et de l'absence de réseau de transport développé, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'évolution des services de transports a été lente dans les Territoires du Nord-Ouest. La population est clairsemée par rapport à l'étendue géographique. Les Territoires comptent environ 47,000 citoyens répartis sur toute leur étendue et dont la plupart habitent de petites localités isolées qui sont pratiquement privée d'accès à des services de transports routiers, ferroviaires ou maritimes fonctionnant toute l'année. A peine plus de la moitié de la population vit dans de petites villes comme Yellowknife, Fort Smith et Frobisher Bay, tandis que l'autre moitié réside dans des communautés rurales isolées du Nord.